



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 19

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-027**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapinette" : Vote du Compte Administratif 2023.

Le projet de Compte Administratif 2023 qui est soumis à votre examen traduit les résultats suivants :

	CA 2022	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
Section de fonctionnement				
– Dépenses	166.499,30	181.793,88	163.470,14	
– Recettes	191.293,18	181.793,88	209.799,70	
RESULTAT	+ 24.793,88		+ 46.329,56	
Section d'Investissement				
– Dépenses	1.168,85	83.379,73	4.081,13	3.000,00
– Recettes	57.948,58	83.379,73	83.375,10	
RESULTAT	+ 56.779,73		+ 79.293,97	– 3.000,00
RESULTAT GLOBAL	81.573,61		125.623,53	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 011	<p>Le prévu était de 80.693,88,00 €. Le réalisé est de 68.407,35 €. Il se ventile en :</p> <p>Compte 60 : Achats et variations de stocks : Prévu : 48.343,88 €. Réalisé : 42.312,09 €. Les dépenses ont trait aux fournitures eau, électricité pour 37.718,81 €, à l'achat de petits équipements et fournitures pour 4.547,45 € et au carburant pour 45,83 €.</p> <p>Compte 61 : services extérieurs : Prévu : 8.700 €. Réalisé : 5.317,58 €. Les dépenses ont trait au crédit-bail mobilier pour 2.236,74 € (sharp et centrale de réservation), à la location mobilière pour 334,03 € (abonnement et location du TPE), à la maintenance et entretien et divers 2.386,52 € et sous-traitance pour 360,29 € (vérification électriques et blanchisserie)</p> <p>Compte 62 : Autres services extérieurs : Prévu : 22.500 €. Réalisé : 20.777,68 €. Les dépenses ont trait aux frais de télécommunication et internet, 1.338,37 €, de divers pour 89,76 €, de catalogues et imprimés pour 381,82 €, de commission CB pour 405,73 € et de la redevance des ordures ménagères et l'inscription au classement des étoiles des campings pour 2.585 €. Le remboursement de la Taxe foncière pour 2023 est de 15.977 €.</p> <p>Compte 63 : Impôts et taxes : Prévu : 1.150 €. Réalisé : 0,00 €.</p>
Chap. 012	<p>Le prévu était de 70 000 €. Le réalisé est 66.726,78 €. A trait aux dépenses de personnel :</p> <ul style="list-style-type: none">• Titulaire : 1 temps complet.• Titulaire : 1 temps complet 5 mois et demi• 3 Saisonniers à temps non complet.
Chap. 65	<p>Autres dépenses de gestion courante : Le prévu : 2.500 €. Réalisé : 1.740,64 € A trait à la location mensuelle du logiciel de réservation pour 1.453,22 € et à la SACEM pour 287,42 €.</p>
Chap. 67	<p>Charges exceptionnelles : Prévu : 2.000,00 € Réalisé : 0,00 €</p>
Chap. 042	<p>Le réalisé 26.595,37 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.</p>

B – RECETTES :

Chap. 70	Le réalisé 107.548,67 € a trait aux produits des redevances camping.
Chap.75	Le réalisé de 77.088,95 € a trait aux produits de la CCAS
Chap.77	Le réalisé de 368,20 € a trait à un remboursement d'un paiement en doublon
Chap. 002	Le réalisé 24.793,88 € a trait à la reprise du résultat de la section de fonctionnement du CA 2022.

II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

A – DEPENSES :

Chap. 20	Pas de réalisation.
Chap. 21	<p>Le réalisé de 4.081,13 € correspond à :</p> <p>246,34 € : 1 matelas 1.525,11 € : pompe piscine 1.424,90 € : mitigeur et cartouche 884,78 € : 1 débroussailluse Un RAR de 3.000 € pour une facture de 2023</p>

B – RECETTES :

Chap. 001	Le réalisé 56.779,73 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2022.
Chap. 040	Le réalisé 26.595,37 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

M. Le Maire se retire, Mme Nadia PARACHINI, 1ère adjointe au Maire, préside la séance, demande de bien vouloir approuver par section et par chapitre le compte administratif 2023 tel que sus visé et demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 19 voix POUR et 3 CONTRE (MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION (M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

SPIC CAMPING LA SAPINETTE	CA 2022	BP 2023	CA 2023	RAR 2023
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	166 499,30	181 793,88	163 470,14	
Chap 002 - Déficit antérieur				
Chap. 011 Charges à caractère général	67 734,51	80 693,88	68 407,35	
Chap. 012 Charges de personnel	65 068,74	70 000,00	66 726,78	
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	1 503,60	2 500,00	1 740,64	
Chap. 67 Charges exceptionnelles	-	2 000,00	-	
Chap042 Dotations aux amortissements	32 192,45	26 600,00	26 595,37	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	191 293,18	181 793,88	209 799,70	
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	93 344,55	85 000,00	107 548,67	
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section				
Chap. 75 Autres produits gestion courante	72 620,88	72 000,00	77 088,95	
Chap. 77 Produits exceptionnels	0,10		368,20	
Chap. 002 Résultat antérieur	25 327,65	24 793,88	24 793,88	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	24 793,88	-	46 329,56	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 168,85	83 379,73	4 081,13	3 000,00
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés				
Chap 20 Immobilisations incorporelles	609,60	1 000,00		
Chap. 21 Immobilisations corporelles	559,25	82 379,73	4 081,13	3 000,00
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section				
RECETTES D'INVESTISSEMENT	57 948,58	83 379,73	83 375,10	
Chap. 001 Résultat antérieur	25 756,13	56 779,73	56 779,73	
Chap. 10 Apports, dotations, réserves				
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées				
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	32 192,45	26 600,00	26 595,37	
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	56 779,73		79 293,97	- 3 000,00
EXCEDENT DE CLOTURE	81 573,61		125 623,53	- 3 000,00

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
La 1ère Adjointe au Maire,



Mme Nadia PARACHINI



2024-027**Identifiant FAST :** ASCL_2_2024-04-17T16-05-42.00 (MI252439554)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-027-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Camping Municipal "La Sapi..."
: Vote du Compte Administratif 2023.**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-027.PDF](#)**Préparé**

Date 17/04/24 à 16:05

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 17/04/24 à 16:05

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 17/04/24 à 16:10